

Seulement, quand Pelout eut fini, le jeune homme se mit à rire, et doucement, sans se fâcher :

—Ainsi, dit-il, vous croyez que c'est à moi que vous avez eu affaire ? mais vous vous trompez, mon brave homme.

—Comment quoi ? je me trompe ?

—Absolument.

—Vous n'êtes pas celui que je pensais ?.... fit Pelout, étourdi.

—J'ignore même à quoi vous faites allusion.... Je suis, vous ne le savez pas sans doute, le fils du comte de Trécourt....

—Pardon ! excusez ! balbutia Pelout.... ne vous fâchez pas.... Je me trompe, j'en suis sûr maintenant. D'abord il faisait nuit, ce soir-là, et j'ai mal vu probablement.... Je suis abusé par quelque ressemblance....

—Soyez-en convaincu !

Et Clément, faisant un geste hautain d'adieu, s'éloigna tranquillement, sans se presser, sans se retourner, sans plus s'occuper du colporteur. Celui-ci resta planté à la même place, la tête baissée. Il murmura : Comme on se trompe, pourtant ! comme on se trompe ! Il n'eut pas le temps de réfléchir davantage sur son erreur, car le comte de Trécourt le rejoignait au même moment. Il avait dit d'attendre et la voiture les attendait. Pelout prit place à côté du comte. Ils arrivèrent à Romorantin avant la nuit. Ils descendirent au Palais, où ils eurent la chance de rencontrer M. de Vaudre, au moment où celui-ci se disposait à sortir. Le juge fut étonné de voir Trécourt. Le comte lui expliqua les motifs de sa visite ; il lui dit comment il avait trouvé, dans Bruadan, ces vêtements qui pourraient peut-être devenir, plus tard, d'importants indices.

Si le colporteur avait pu trouver le moyen de tout arranger, et la justice et lui-même en déclarant qu'il ne savait absolument rien, certes il n'eût pas hésité.

Il recommença son récit pour le juge. Pelout suait à grosses gouttes, quand il termina.

—Ainsi, fit le juge insistant sur ce point, qui était pour la justice le plus important, vous reconnaîtriez cet homme ?

—Oui, fit Pelout, forcé de dire la vérité. Le juge sonna. Un garçon de bureau entra.

—Faites amener Jean-Marc au Palais. Quand les gendarmes ouvrirent la porte qui communiquait avec l'antichambre et s'effacèrent pour laisser passer Jean-Marc. Il s'inclina légèrement devant le juge et ne parla point. Son regard seul disait :

—Que me voulez-vous encore ? Qu'aï-je à vous apprendre ?....

—Jean-Marc, commença le juge, reconnaissiez-vous ces vêtements—M. de Trécourt avait eu soin de les apporter--pour être ceux que vous avez achetés à un colporteur le soir même du meurtre, sur la route de Saint-Viâtre ?

Jean-Marc contempla le juge avec surprise.

—Des vêtements ? Un colporteur ? Qu'est-ce donc ? Je ne vous comprends pas.

—J'ai porté jadis des vêtements d'ouvrier pareils à ceux-ci, mais il y a de cela des années.... mais je n'ai point rencontré ce colporteur : l'eussé-je rencontré, du reste, que n'ayant pas besoin de vêtements, je ne l'eusse point arrêté.

—C'est bien votre dernier mot ?

—C'est mon dernier mot.

Le juge d'instruction se leva, alla ouvrir lui-même la porte de la chambre où se tenait Pelout. Et brusquement, le colporteur et Jean-Marc se trouvèrent en présence pendant que M. de Vaudre ne perdait pas un jeu de leur physionomie. Les deux hommes se regardèrent avec indifférence. Evidemment ils ne s'étaient jamais vus.

—Reconnaissez-vous cet homme ? fit le juge en désignant Jean-Marc au colporteur.

—Non.... je n'ai pas cet honneur.... dit naïvement Pelout.

Et il salua très poliment.

—Ce n'est pas lui qui vous a acheté les vêtements retrouvés dans le bois ? Regardez-le et réfléchissez bien.... Votre déclaration à une extrême importance....

—Je le regarde.... je réfléchis.... ce n'est pas lui.... Qu'est-ce que vous voulez que je dise de plus ?.... Je ne peux pourtant pas reconnaître monsieur.... histoire de vous faire plaisir.

Et mentalement, Pelout se disait :

—Non, aussi vrai que j'ai cru que c'était l'autre, ce matin, à la Saunerie, — aussi vrai je suis certain que ce n'est pas celui là !....